



# PAX ROMANA

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES  
MOUVEMENT INTERNATIONAL DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

## LA FORMATION INTERNATIONALE

Cette année, pour la première fois, *Pax Romana*-MIEC a organisé un séminaire international de formation pour ses dirigeants étudiants de tous les continents. Sous le thème général « La construction d'une Communauté internationale », le Séminaire comprenait une série de conférences sur les organisations internationales ainsi que sur les aspects théoriques de l'Apostolat des laïcs en ce domaine.

### Genève : Nations-Unies

Sous un ciel d'été presque méditerranéen par son intensité, les délégués venant d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, se réunissaient à Genève le 2 juillet. Douze participants avaient pu entreprendre leur voyage grâce aux subventions obtenues par l'entremise du Secrétariat général. Dix autres se joignirent aux premiers dans un groupe international, certes, mais tout à fait amical pour étudier la coopération internationale à travers les organisations existantes, qu'elles soient gouvernementales ou non.

Au cours de cinq journées au programme lourdement chargé, les organes et les agences spécialisées des Nations-Unies furent visitées, ainsi que les sièges de la Croix-Rouge internationale et de la Fondation Carnegie pour la paix. Chaque département spécial des Nations-Unies fut présenté par un membre du personnel attaché à cette section et les étudiants eurent la possibilité d'interroger leurs guides et d'obtenir de nombreuses informations. Dans les termes mêmes du rapport présenté à l'Assemblée interfédérale de Vienne, « cette semaine fut significative parce que nombreux furent ceux qui, parmi nous, se rendirent compte pour la première fois de la grande responsabilité de l'œuvre internationale. Un point spécialement important fut de rencontrer ceux qui travaillent au Palais des Nations — foyer de l'ONU. On pouvait croire que les hommes attachés aux divers services étaient sincères et leur exemple nous sera une aide précieuse quand, de retour dans nos pays, nous aurons à développer les préceptes que nous rapportons ».

### Discussions en Table Ronde

Au cours de plusieurs après-midi, les discussions en Table Ronde portèrent sur un point particulier de théorie : On y entendit



Les participants  
à Genève, venaient  
de tous les continents

des exposés donnés soit par des catholiques soit par d'autres fonctionnaires civils internationaux. Parmi les points traités, nous pouvons mentionner : Politique de présence catholique dans les organisations internationales ; le Problème des pays sous-développés ; la compétition des Grandes Puissances ; la perspective chrétienne.

### Estavayer : Pax Romana

La semaine suivante, le 9 juillet, le ciel était couvert, mais le groupe plein d'enthousiasme était rejoint à Estavayer-le-Lac, près Fribourg, par une quinzaine de nouveaux participants, qui augmentaient encore la qualité internationale de la réunion. Les conférences de cette deuxième partie du Séminaire étaient centrées sur les bases du travail de *Pax Romana* : l'Eglise dans le monde moderne — le rôle des laïques — la formation chrétienne professionnelle — les aspects de l'œuvre de *Pax Romana* dans le domaine national et international et la contribution de *Pax Romana* à ses fédérations-membres.

Les conférenciers venaient principalement de la branche MIIC de *Pax Romana*. Quelques conférences furent prononcées aussi par des membres du Comité directeur et du Secrétariat général.

Chaque soir, des Commissions se réunissaient pour discuter les points soulevés dans les conférences de la journée. La formation de chefs et le travail régional furent étudiés dans chacun de ces cinq groupes. En résumé, le principal résultat du Séminaire d'Estavayer fut le sens profond de l'équipe spirituelle qui se développa pendant cette semaine

d'existence, de travail, de discussions et de jeux en commun.

### Résultats

Les participants eux-mêmes, le Comité Directeur et l'Assemblée interfédérale donnèrent leur évaluation du Séminaire. Le rapport final en sera reproduit dans les minutes de l'Assemblée de 1956 à Vienne. Le programme d'une soirée à Estavayer — concert international — caractérise tout l'esprit et la pensée du Séminaire : dès le commencement, sous la direction du délégué de Costa-Rica, le concert fut un arrangement parfait de rires, de chansons populaires, de danses, de plaisanteries, de coutumes régionales et de parodies du Séminaire. Chaque membre apportait une part de sa culture nationale et recevait en retour la satisfaction de savoir que les autres l'avaient compris. Il recevait aussi un aperçu de vieux espoirs, de craintes, et d'histoire. La présentation la plus remarquable — et elle fut répétée sur demande, à l'Assemblée de Vienne — fut une « imitation du Séminaire » donnée par les Latino-Américains qui traçaient avec force les traits nationaux et les habitudes particulières de la plupart des participants !

La compréhension et l'amitié qui régnaient à la fin de cette période de deux semaines d'études furent les bases d'une action unifiée vers des buts et des problèmes communs. Elles favorisèrent aussi la recherche d'une communauté spirituelle. Le développement du sens de la responsabilité de chaque dirigeant présent sera le fruit de cette expérience internationale.

# VIENNE : L'ASSEMBLÉE DU MIEC

Chaque année, lors de son Assemblée interfédérale, le Mouvement international des Etudiants catholiques élit ses officiers et son Secrétaire général et nomme les Directeurs de ses Sous-Secrétariats. Aussi les délégués accueillent-ils toujours avec une grande joie leurs nouveaux dirigeants même s'ils ne voient pas sans quelque émotion l'ancienne équipe les quitter.

La nouvelle présidente de Pax Romana-MIEC, M<sup>lle</sup> Maria de Lourdes Pintasilgo, du Portugal, a été élue par acclamation. Elle est la première femme à occuper une telle fonction dans le Mouvement. Une résolution toute simple « Pour Joe » fut l'occasion d'une ovation de l'Assemblée qui, debout, applaudit Joseph Kuriacose, de l'Inde, président du Mouvement au cours des deux dernières années. Celui-ci laisse son poste mais ne quitte pas Pax Romana. Jean Arès, du Canada, le nouveau vice-président, remplace Maria de Lourdes dans cette fonction.

M. Erieh Tradt, directeur du Sous-Secrétariat de Formation et d'Action sociale durant plusieurs années, offrit sa démission qui, à regret, fut acceptée par l'Assemblée. Le Dr Klüber, de l'Université de Munster, en Allemagne, fut élu pour lui succéder. Les autres directeurs des Sous-Secrétariats furent tous réélus par l'Assemblée qui les remercia de leur travail et de leur dévouement. Un vote d'acclamation enthousiaste confirma le Secrétaire général, M. Thom Kerstiöns, à ce poste, pour une durée de deux années.

Durant l'après-midi et la soirée du 18 juillet, Vienne assista à l'arrivée d'étudiants qui, par groupes de deux, dix ou même vingt, venaient de toutes les parties du monde assister à l'Assemblée interfédérale du Mouvement international des Etudiants catholiques. Du sud et du nord de l'Europe, de l'Amérique latine et de l'Amérique du Nord, d'Afrique et d'Asie, les participants se rencontrèrent tous à la Maison des Etudiants de nos hôtes de cette année, la fédération autrichienne de la *Katolische Hochschuljugend Oesterreichs*.

Au discours de bienvenue des étudiants autrichiens à l'Assemblée, lors de la séance inaugurale, le 19 juillet, succéda une introduction au thème de la rencontre : *Le géo-apostolat de Pax Romana* par Jean Arès, du Comité Directeur. Le thème voulait centrer les études autour du travail de *Pax Romana* à tous les niveaux, local, national ou international, en plaçant l'accent surtout sur les difficultés des différents groupements. En premier lieu, il s'agissait du sens communautaire dans les groupes à tous les niveaux du travail de Pax Romana. En second lieu, des qualités de chef et de la façon de s'assurer des dirigeants compétents. Et troisièmement, du prêtre dans la communauté universitaire. En un mot, l'Assemblée considéra la place de l'Université et de l'étudiant catholique à travers le monde. C'était entreprendre beaucoup, mais l'audace fut bien récompensée par une connaissance approfondie et plus personnelle du travail apostolique et de la situation de chaque fédération présente.

## Etude du thème

Chaque subdivision du thème fut traitée par une commission particulière. Nous ne désirons pas reproduire ici le procès-verbal de l'Assemblée qui vous apportera sous peu le rapport complet du travail en commissions. L'esprit de collaboration, le dévouement et la patience au cours des traductions et clarifications dans des groupes où l'on comptait parfois plus de trente personnes furent vraiment remarquables. Les délégués procédèrent par voie d'échange d'expériences personnelles. Et chaque problème soulevé reçut l'attention des participants sinon une réponse. Il est intéressant de noter que la troisième commission discuta pour la première fois peut-être dans une rencontre du MIEC, le rôle si important du prêtre dans la communauté étudiante. Parmi les conclusions de cette commission, nous pouvons relever les lignes suivantes : « Dans cette communauté, le prêtre est indispensable en tant que ministre apportant le

Christ aux étudiants et leur aidant à découvrir le Christ en eux-mêmes. La foi des étudiants doit être adulte, à l'échelle même de leur achèvement académique... Mais le rôle de l'aumônier en tant qu'enseignant n'est pas tellement de professer du haut de sa chaire. Il est de participer à la recherche de solutions à des problèmes communs. » De l'avis de ses membres, l'une des plus importantes conclusions de la commission portait sur l'insuffisance du nombre d'aumôniers, une situation sur laquelle nous devons tout particulièrement attirer l'attention de la hiérarchie en nombre de parties du monde.

## Programme d'action

Les délégués décidèrent de traiter les différents points du programme d'action de deux façons : 1) en commissions concernant les aspects internationaux du programme et 2) en commissions régionales s'occupant des programmes régionaux spéciaux.

## Prochaine Assemblée interfédérale

Le premier groupe comprenait des commissions sur : 1<sup>o</sup> Les rencontres futures ; 2<sup>o</sup> L'entraide et 3<sup>o</sup> Les relations internationales. Les décisions les plus intéressantes à noter de la première commission sur le programme furent que l'Assemblée interfédérale de 1957 aurait lieu à La Havane, à Cuba, au cours des mois de juillet ou août prochain. Le thème de cette assemblée : « La responsabilité civique de l'étudiant » sera aussi celui du prochain Séminaire de formation qui aura lieu avant l'Assemblée interfédérale, à Cuba. Il a de plus été suggéré pour le Séminaire de formation pour dirigeants européens qui aura lieu en Allemagne.

## Séminaire africain et Entraide

« Considérant la nécessité de développer Pax Romana en Afrique, l'Assemblée interfédérale exprime son désir de tenir un Séminaire Africain à la fin de 1957, en Afrique. Que l'Entraide, en 1956-1957, soit orientée en fonction de ce projet. » Par cette résolution unanime, l'assemblée acceptait le rapport de la seconde commission et exprimait son intention de répandre l'Apostolat Laïc dans les communautés universitaires africaines. La préparation intensive nécessaire pour un Séminaire de Dirigeants africains commencera dès le début de l'automne par la publication de brochures explicatives ainsi que par une description détaillée des projets d'entraide. Les délégués africains ont aussi proposé d'autres



M<sup>lle</sup> Maria de Lourdes Pintasilgo  
du Portugal  
Présidente du MIEC, 1956-1957

suggestions - que le Secrétariat Général recherche le moyen de s'assurer les services d'un membre africain dans le staff de Fribourg ; qu'un membre du staff, le Secrétaire Général de préférence, visite les groupes africains dans le but d'étudier les problèmes apostoliques spécifiques à ces territoires ; la publication de l'Africain Newsletter à Makerere College, en Afrique Orientale ; la préparation du Séminaire et la formation de dirigeants pour le Séminaire par les groupes africains mêmes ; développement des contacts avec les étudiants et les prêtres africains étudiant en Europe ; relations plus étroites entre fédérations asiatiques et africaines.

Des bourses seront recueillies par les fédérations pour permettre la participation la plus nombreuse possible de dirigeants africains. Des affiches ainsi que du matériel publicitaire seront publiés par le Secrétariat général dans le but d'aider les fédérations dans cette tâche.

## Relations internationales

La troisième commission sur le programme étudia les relations entre Pax Romana et les autres organisations internationales telles que l'Entraide universitaire mondiale (EUM),



## UNREF et PAX ROMANA

L'Assemblée mondiale de la Jeunesse (AMJ), l'Union internationale des Étudiants (UIE), l'UNESCO et d'autres organisations similaires. D'une façon générale, l'assemblée s'est prononcée en faveur de relations plus étroites avec l'UEM, l'UNESCO, l'AMJ et les autres organisations à l'exception de l'Union internationale des Étudiants qui se verra refuser toute collaboration directe de la part de *Pax Romana*.

Les délégués se déclarèrent en faveur de l'accentuation de la formation internationale des dirigeants par l'entremise des programmes de leurs propres fédérations nationales. L'étude et les discussions sur les perspectives internationales du travail de *Pax Romana* se poursuivront au cours de cette année. Dans le compte-rendu du Séminaire de formation, on trouvera de plus amples détails sur ce secteur important de notre travail apostolique.

### Entre les réunions

Bien que l'on ne puisse dire de cette assemblée : « Les danses y étaient magnifiques, le travail reposant... », les aspects moins sérieux de la vie ne furent pas oubliés dans cette cité romantique qu'est Vienne. Le groupe tout entier mit ses préoccupations de côté pour un après-midi et visita le château de Schönbrunn, dans la banlieue. Les étudiants apprirent alors que *Pax Romana* y avait déjà été reçu, il y a 25 ans, lors d'un Congrès mondial. Les chambres magnifiques et les vastes salons suscitèrent l'intérêt et l'admiration des visiteurs. Une église paroissiale des plus modernes permit ensuite de discerner quelques courants dans la pensée architecturale et décorative de l'Autriche contemporaine. La pureté des lignes et l'élévation de la pensée apparurent en toute évidence, même si tous ne pouvaient tomber d'accord sur chacune des innovations.

La dernière étape de l'excursion fut l'abbaye cistercienne de Heiligenkreuz (Sainte-Croix), fameuse pour son rayonnement spirituel et liturgique, et située dans les environs de Vienne. Après une visite à travers le cloître vieux de 700 ans, en compagnie du Père Abbé, les délégués chantèrent la prière du soir — hymnes, psaumes et Magnificat — dans l'église abbatiale, riche de sa séculaire architecture romane, gothique et baroque. Ils eurent ensuite l'occasion de vénérer la relique de la vraie Croix qui donne son nom à l'abbaye et d'en admirer le splendide reliquaire grâce à la bienveillance du Père Abbé. Alors que ce dernier invitait les visiteurs à une collation, des chansons étudiantes plutôt tumultueuses éclatèrent dans les jardins du monastère.

### L'esprit de Communauté

L'esprit communautaire et le mélange international des parlers et des chansons qui jaillirent dans le groupe à son retour à la Maison des étudiants, au cœur de Vienne, furent vraiment comme la trame de ces cinq jours d'études et de délibérations. Le programme d'action est maintenant fixé pour l'année prochaine, mais il y a plus : il est ressorti de toutes ces rencontres une amitié, une compréhension qui dureront aussi longtemps que le Mouvement international des Étudiants catholiques. Chaque soir, lors de la messe à laquelle nous avons le privilège d'assister, nous avons rencontré cet esprit de communauté apostolique, fondé sur la foi, les valeurs intellectuelles et matérielles, qui forme *Pax Romana*.

Le 8 juillet 1956 est décédé subitement, à Genève, le Dr G. J. van Heuven Goedhart, Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés. *Pax Romana* tient à rendre ici hommage au dévouement exemplaire du défunt à la cause des exilés. Avec une persévérance sans limite, il a cherché par tous les moyens à leur venir en aide.

Son initiative la plus importante, parmi tant d'autres, est certes la création d'un fonds international qui doit servir à l'établissement des réfugiés d'une façon permanente et sur des bases économiques plus stables. Cette initiative représente, sur le plan humain, beaucoup plus que les actions de secours immédiates si nécessaires soient-elles. Malheureusement l'état du fonds qui en premier lieu est basé sur les contributions des gouvernements est encore éloigné du plafond prévu par le Haut-Commissaire, plafond pourtant nécessaire pour que cette initiative puisse être vraiment efficace. Une action sur l'opinion publique serait donc nécessaire afin d'éveiller dans le monde un intérêt plus grand pour ces problèmes.

Par conséquent nous croyons utile de signaler à toutes les personnes qui s'y intéressent dans les milieux de *Pax Romana* la liste du matériel d'information disponible dans le bureau du Haut-Commissaire pour les Réfugiés (Palais des Nations, Genève, Suisse) et qui représente une source de documentation de valeur pour toute action en faveur des réfugiés.

### Matériel imprimé

*Les Réfugiés, Problèmes et Solutions* : Brochure ; 24 p. ; Fr. Angl. Esp. ; Réf. : HCR/INF/31 1956.

La conférence du Haut-Commissaire à Oslo à l'occasion de l'attribution du Prix Nobel de la Paix.

UNREF — Un plan quadriennal d'action : Tract ; Fr. Angl. Esp. 1956.

Sommaire des buts du Fonds des Nations-Unies pour les réfugiés.

*Ce que font... HCR et UNREF... pour les Réfugiés*. 6 p. ; Fr. Angl. Esp. 1956.

Son intention est de répondre aux demandes souvent faites au sujet de l'Office du Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés, de leur protection internationale et du Programme pour les solutions permanentes.

*Un devoir humanitaire international (pour les réfugiés)* : Pamphlet ; 4 p. ; ill. ; Fr. Angl. ; Réf. : HCR/INF/32 1956.

Sommaire des besoins des réfugiés et les divers moyens d'aide apportés par le Programme du fonds des Nations-Unies (UNREF).

*Les Déracinés (The Uprooted. Los Desarraigados)* : Pamphlet ; 19 p. ; ill. ; En anglais, espagnol seulement, 1956. Série d'articles sur les réfugiés, parus dans le Courrier de l'Unesco, janvier 1956.

*Appel à votre conscience — rapport sur les réfugiés (Challenge to your conscience)* par Ronald Bedford : Brochure de 10 000 mots ; en vente dès fin 1956. En anglais seulement. Description des besoins des réfugiés, donnant des exemples de cas individuels ; descriptions graphiques des projets les plus intéressants

du Programme pour les réfugiés en 1955-1956 et indications aux groupes individuels pour aider cette œuvre.

*Informations et articles* : Service de presse ; ill. ; Fr. Angl. Esp. ; publié irrégulièrement ; 4 numéros en 1956.

Chaque numéro contient des informations sous forme de courts articles sur les divers aspects de l'action pour les réfugiés et des articles de fond mettant en relief le Programme pour les réfugiés.

### Moyens visuels

*Bande-pollicelle (film strips)* :

1. « *Riziani* », 29 cadres. Histoire du projet de la Fondation Ford pour le rétablissement des réfugiés en Grèce du Nord. Brochure de textes, photocopiés ; Fr. Angl.

2. « *Les gens oubliés par le temps (Those that Time Forgot)* » photos et graphiques exposant l'organisation du Fonds des Nations-Unies pour les réfugiés. Brochure de textes en anglais seulement. Toutes indications pour conférenciers sur le travail de l'Office du Haut-Commissaire des Nations-Unies et les œuvres antérieures dans ce domaine.

*Série d'affiches* : « UNREF — Un plan quadriennal d'action. » En anglais seulement. Série de 12 affiches photographiques, 30 x 46 cm. ; photos sélectionnées pour leurs valeurs symboliques et humaines. Les sous-titres donnent un sommaire des besoins des réfugiés et des moyens d'aide employés par le Programme du Fonds des Nations-Unies. *Finis* : 19 x 24 cm. ; série de 27 photos ; sous-titrées en Fr. Angl. Esp. Indications sur les divers aspects des conditions actuelles des réfugiés.

### Dans ce numéro...

La rédaction du *Journal de Pax Romana* essaie de donner, dans chaque numéro, une sorte de continuité. Comme nous croyons que nos Amis désirent connaître le déroulement de nos réunions, soit officiel, soit officieux, nous publions ici quelques rapports du MIEC, comme nous l'avons fait dernièrement pour les réunions du MHC. Vous trouverez dans ces pages plusieurs photos, articles et éditoriaux qui soulignent un fait : l'esprit de communauté et les discussions profondes de nos réunions. Comme beaucoup de participants à ces réunions sont venus de l'Afrique et de l'Asie, nous traitons dans ces pages un problème : la décolonisation. L'article du R. P. Michel à ce sujet est le commencement d'une étude de base, profonde et compréhensive.

Afin de poursuivre la série de nos articles sur l'Apostolat de l'étudiant étranger, nous présentons l'histoire des étudiants vietnamiens aux États-Unis, racontée par M. l'abbé Jacques, leur conseiller. Prêtre belge appartenant à la Hiérarchie vietnamienne, M. l'abbé Jacques a passé des années dans plusieurs pays en travaillant pour cette œuvre. Nous soulignons, également, deux comptes rendus sur les aspects différents d'un autre problème contemporain : la persécution et les réfugiés.

Nous espérons que ce numéro du *Journal* vous plaira.

# LE DEVOIR DE DÉCOLONISATION

*Nous sommes heureux de pouvoir commencer ici la publication d'un cours du R. P. Micbel, Aumônier général des étudiants d'outre-mer, sur « Le Devoir de décolonisation ». Cet article est tiré du Bulletin de la « FFEC », Fédération française affiliée à Pax Romana-MIEC. Nous publierons la suite dans les prochains numéros du Journal.*

Avant de parler du Devoir de décolonisation, il convient de se demander d'abord s'il existe vraiment une morale coloniale.

On peut répondre *a priori* que si tous les actes humains sont soumis à des règles morales, il doit y avoir une morale coloniale, tout comme il y a une morale sociale, une morale familiale, une morale politique. En fait, cette morale a été précisée depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais où trouve-t-on cette doctrine ?

« Est-il croyable qu'au milieu de tant de traités, de manuels scolaires et autres, destinés à l'enseignement, nous soyons encore à chercher un ouvrage catholique étudiant à fond le droit de colonisation, son éthique, ses devoirs et son sens ! Qui sait ? Il faudra peut-être attendre qu'il n'y ait plus du tout de colonies dans le monde pour qu'on s'occupe d'en faire une théorie complète, comme on attend qu'un homme soit mort pour en faire l'autopsie. »

C'est en 1925, que le P. Charles écrivait ces lignes. Quelques années plus tard, Joseph Polliet, écrivant lui-même une thèse de doctorat sur *Le Droit de colonisation* reconnaissait que dans la recherche d'une doctrine de l'Eglise en matière coloniale, sous forme d'un exposé complet et cohérent, on ne trouvait que « peu de choses ». Cette absence de synthèse, ce silence prolongé doivent être expliqués.

## Silence pendant trois siècles

Les grandes découvertes et la colonisation de l'Amérique par les Espagnols coïncidèrent avec la Renaissance, cette période où les « puissances d'argent » firent leur apparition au détriment des valeurs chrétiennes du moyen âge. Les premiers missionnaires qui suivirent les conquérants firent courageusement leur devoir et défendirent les Indiens contre les cruautés et les injustices dont ils étaient victimes, mais, pratiquement, leur action restait sans résultats ; ils se rendirent compte qu'il leur était inutile d'avoir recours aux gouverneurs représentant le roi d'Espagne qui étaient les premiers profiteurs de la situation. Et si, par exception, ces gouverneurs essayaient de protéger les Indiens contre la cupidité et la cruauté des colons, ils n'avaient pas assez d'autorité pour faire exécuter leurs décrets. Il ne restait plus donc aux missionnaires qu'une seule ressource : s'adresser directement au pouvoir central.

Las Casas, le plus célèbre d'entre eux, n'hésita pas à faire sept fois le voyage d'Amérique en Europe pour dénoncer à Madrid les abus de la colonisation espagnole ; pour défendre les droits des Indiens, il écrivit plusieurs traités qui lui ont valu d'être appelé le « premier théologien de la colonisation ». Il fut en butte à la violente hostilité non seulement des colons mais encore de tous ceux qui, en Espagne même, tiraient aussi profit de la colonisation de l'Amérique. Il faillit être massacré par ses compatriotes et fut accusé d'être un crypto-luthérien.

Grâce surtout aux rapports des missionnaires, en particulier aux interventions de Las Casas, la question coloniale préoccupa les



Unité et Diversité :  
des délégués aux  
réunions de  
Pax Romana-MIEC

théologiens espagnols, et le Dominicain François de Vitoria (1480-1546) qui est considéré comme l'un des fondateurs du Droit international, mérita d'être reconnu comme « le Docteur par excellence du Droit de colonisation ». Mais l'écho des courageuses leçons sur les Indes qu'il professa à l'Université de Salamanque fut soigneusement étouffé.

En 1539, Vitoria était considéré comme un spécialiste de la question des Indes et il avait la confiance de Charles-Quint qui, par une lettre datée du 18 avril, lui confiait le soin de désigner lui-même douze missionnaires pour le Mexique ; mais, quelques mois plus tard, après avoir eu connaissance des enseignements du théologien dominicain sur le droit de conquête, l'Empereur écrivit à son Supérieur une lettre sévère s'étonnant que, sans son autorisation, des théologiens aient traité publiquement de ses droits sur les Indes. « Dites de notre part et intervenez vous-même : ni maintenant, ni jamais sans notre permission expresse, ils traiteront ni prêcheront sur ce sujet, ni feront imprimer. » Et ordre exprès était donné de faire retirer de la circulation toutes les copies de ces leçons.

En résumé, les missionnaires, n'étant écoutés ni des colons, ni des gouverneurs, s'adressèrent au pouvoir central ; or celui-ci étant lui-même dans l'impossibilité de se faire obéir au delà des mers et n'acceptant pas le risque de tarir une des sources les plus importantes qui alimentaient son trésor ne tarda pas à fermer la bouche aux missionnaires et aux théologiens, refusa d'admettre un nonce apostolique dans les pays du Nouveau Monde et même ne permit aux instructions de Rome de passer l'Atlantique que contresignées par le Conseil des Indes, ce véritable ministère des colonies, qui prétendait exercer un pouvoir quasi absolu jusque sur l'activité des missionnaires. Il est aisé de deviner la suite, et les mêmes causes devaient produire les mêmes effets dans les colonies françaises. Les missionnaires, n'ayant personne à qui recourir efficacement, virent leur ministère étroitement contrôlé par le pouvoir séculier qui essaya même de le mettre au service de l'ordre établi : la colonisation et l'esclavage. Les archives des colonies conservent des textes extrêmement significatifs à ce sujet : « La religion, mande Louis XV au gouverneur de la Guyane et à celui de Saint-Domingue, doit fixer les premiers regards de l'administration. C'est surtout par le frein qu'elle impose que peuvent être contenus les esclaves... Nécessaire à tous les hommes, elle l'est encore plus dans les colonies peuplées

d'esclaves qui ne peuvent être contenus que par l'espérance d'une meilleure vie. » Et sous la restauration, le ministre de la Marine devait écrire au gouverneur de la Martinique : « Il faut faire sentir aux prêtres à combien de dangers ils s'exposeraient dans les colonies si, donnant un sens trop étendu aux sages maximes de l'Evangile, ils prêchaient une égalité qui se trouve être en opposition avec les principes constitutifs des colonies. »

D'autre part, les missionnaires entraînaient dans un système dont l'esclavage était le rouage essentiel. Par la force des choses, toute main-d'œuvre étant servile, ils eurent eux-mêmes des esclaves, et ce fait, ajouté aux pressions qu'ils subissaient de la part des colons et de l'administration, en amena un grand nombre à adopter la mentalité communément répandue chez les maîtres d'esclaves si bien que, dans les années qui précédèrent l'abolition, si certains missionnaires menèrent ardemment le bon combat en faveur des esclaves, d'autres mettant leur plume au service des colons, écrivirent des brochures, sinon pour légitimer l'esclavage, du moins pour en retarder la suppression.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas seulement pour « contenir » les esclaves que les gouvernements ont tenté d'utiliser les missionnaires, mais encore pour étendre leurs territoires d'outre-mer. Voici par exemple une déclaration de Napoléon I<sup>er</sup> à la séance du Conseil d'Etat du 22 mai 1804 : « Mon intention est de rétablir la maison des Missions Etrangères ; ces religieux me seront très utiles en Asie, en Afrique et en Amérique ; je les enverrai prendre des renseignements sur l'état du pays. Leur robe les protège et sert à couvrir les desseins politiques et commerciaux... ils coûtent peu et sont respectés des barbares et, n'étant revêtus d'aucun caractère officiel, ils ne peuvent compromettre le gouvernement, ni lui occasionner des avanies ; le zèle religieux qui anime les prêtres leur fait entreprendre des travaux et braver des périls qui seraient au-dessus des forces d'un agent civil. Les missionnaires pourront servir mes vues de colonisation en Egypte et sur les côtes d'Afrique. Je prévois que la France sera forcée de renoncer à ses colonies de l'Océan... Il faut donc se ménager les moyens de former ailleurs de semblables établissements. »

Que l'on considère que le protestant Gladstone demanda des missionnaires catholiques à l'Episcopat anglais, que les visées coloniales de Bismark furent une des raisons qui amenèrent la fin du Kulturkampf, que, dans l'ensemble, les dirigeants de la III<sup>e</sup> Répu-

blique refusèrent de considérer l'anticléricalisme comme article d'exportation, et on réalisera sans peine que les gouvernements coloniaux ont essayé à tout le moins de tirer parti pour leurs ambitions temporelles de l'activité spirituelle des missionnaires « nationaux ». Que les missionnaires n'aient pas toujours et partout résisté à la tentation d'être les hérauts de leur patrie terrestre en même temps que les hérauts de Dieu, c'est un fait que prouveraient, s'il en était besoin, les avertissements répétés des Souverains Pontifes. Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que, dans la mesure où ils l'ont pu, les gouvernements coloniaux n'ont accepté dans leurs colonies que des missionnaires originaires de la métropole et qu'ils étaient prêts à utiliser toute la gamme des moyens dont ils disposaient pour réduire au silence les prêtres qui auraient osé prendre trop ouvertement la défense des colonisés, à plus forte raison ceux qui auraient émis des doutes sur la légitimité de certaines colonisations.

Bref, tout au long des siècles depuis Vitoria, on a l'impression que la colonisation est un fait qui ne pose pas de problèmes de nature à fixer l'attention des théologiens et, dans la France concordataire du XIX<sup>e</sup> siècle, sur l'invitation du gouvernement, toute victoire militaire faisant entrer une nouvelle terre dans l'empire français est célébrée dans les églises par le chant du *Te Deum*.

Depuis un quart de siècle, un certain nombre de moralistes catholiques ont traité de la légitimité de la colonisation et de la morale coloniale en général. Outre que ces essais ont considéré parfois les problèmes sous un aspect plus juridique que théologique, il reste que leurs auteurs n'ont pas toujours réussi à se dépouiller suffisamment des préjugés de leur temps et de leur race. Si bien que, je crois pouvoir l'affirmer, le traité de morale coloniale qui soit vraiment un traité catholique, c'est-à-dire, non pas écrit par un Blanc à l'usage des Blancs, mais qui soit assez dépouillé de toutes contingences nationales ou raciales pour pouvoir être présenté aussi bien au colonisateur de bonne foi qu'au colonisé de bonne foi, ce traité-là reste encore à écrire ! C'est manifestement une des tâches les plus urgentes qui s'imposent aux théologiens d'aujourd'hui.

#### Le devoir de décolonisation

Parmi les devoirs de colonisateur, un de ceux qu'il convient particulièrement de rappeler, de mettre en relief et de préciser, c'est le *devoir de décolonisation*.

Si, en 1954, cette expression fait choc, c'est qu'il n'est guère de sujet où plus d'intérêts et de préjugés se soient donné rendez-vous ; c'est aussi que les auteurs d'articles et de traités ont surtout discuté du Droit de colonisation, de la légitimité de la colonisation. A la suite de Vitoria, ils en ont cependant souligné le caractère provisoire. D'un examen loyal des titres qui ont pu justifier la colonisation, il faut, en effet, conclure que le devoir de décolonisation est le corollaire *inséparable* du droit de colonisation ; plus exactement, le but même de la colonisation, c'est la décolonisation.

#### Valeur des traités

D'aucuns pourraient penser que certaines colonies ou protectorats sont rattachés définitivement à la métropole en vertu des traités dûment signés et ratifiés par lesquels les souverains indigènes ont fait abandon de leur souveraineté. Si l'on s'en tient aux principes de morale chrétienne, tels qu'ils ont été exposés par Vitoria, il faudrait dire que non seulement ces traités ne peuvent exempter du devoir de

décolonisation, mais qu'ils n'ont pas pu servir de titre légitime à la colonisation elle-même. Pourquoi ? Parce que : « La crainte et l'ignorance doivent être absentes de tout ce qui concourt à une élection. Or ces vices interviennent grandement dans le cas qui nous occupe... Les « barbares » avaient du reste de vrais maîtres, et le peuple, sans autre cause raisonnable, ne peut se choisir de nouveaux maîtres au détriment des premiers. De même les princesses des Indiens ne peuvent accepter un nouveau prince, sans l'assentiment de tout le peuple. »

Commentant ce passage de Vitoria, Baumel a écrit : « Un souverain quelconque d'Afrique nous cède sa souveraineté, nous ratifions par la suite cette cession. Mais les apparences de légalité cachent une injustice. » Et il cite un autre juriste : « On a l'apparence de ne pas porter atteinte aux droits des populations locales qui semblent être liées par un acte de leur propre volonté. Chacun sait qu'il est loin d'en être ainsi. Sans parler des traités obtenus par des explorateurs habiles à circonvenir les convoitises élémentaires d'un roitelet barbare, souvent le chef indigène cède à la menace ou à la force même des armes, plus souvent, il ne se rend pas compte de ce qu'on lui demande et de ce qu'il concède. »

Moralement, ces traités sont simplement des actes unilatéraux qui ne sauraient être mis en avant pour justifier la colonisation et *a fortiori* pour exempter du devoir de décolonisation.

#### Le droit de tutelle

« Un autre titre, dit Vitoria, peut être appelé dans notre discussion... Il est considéré comme légitime par certains. Pour notre part, nous ne pouvons ni le légitimer, ni le condamner absolument... »

Les barbares n'ont ni lois convenables, ni magistrats ; bien plus, ils ne sont pas suffisamment aptes à gouverner des affaires de familles ; ils ne connaissent ni lettres, ni arts non seulement libéraux mais encore mécaniques, ni la plupart des choses nécessaires au bien-être et à l'usage courant. On peut donc dire que, dans leur intérêt, les princes espagnols peuvent assurer leur administration, se faire leurs préfets et leurs gouverneurs, et même leur donner de nouveaux maîtres.

En effet, si... par un coup du sort, leurs adultes périssaient et si les enfants et les adolescents seuls restaient, les Espagnols auraient quelque raison pendant les années de jeunesse, de les faire diriger par leurs princes, de les surveiller, de les gouverner tant que durerait cet état de choses. Si cela est admis, il apparaît qu'il doive en être de même à l'égard des parents barbares, étant supposé qu'ils soient inférieurs par l'esprit, selon ce que pensent ceux qui ont vécu chez eux... »

Certes, ce pourrait être là un principe de charité chrétienne que de considérer ces prochains, et de penser que nous devons prendre soin de leurs biens. Ceci dit toutefois et sans affirmation et même avec cette restriction qu'il est nécessaire d'agir toujours pour leur bien et leur utilité et non pour l'avantage des Espagnols. » Comme nous le voyons, Vitoria parle au conditionnel : « Si cela est admis... », « étant supposé que... ». C'est qu'il ne prend pas à la lettre tout ce qui se dit et tout ce qui s'écrit sur les barbares. Il sait ce qu'en pense son confrère Las Casas :

« Si l'on prétend s'emparer, pour enrichir le royaume d'Espagne, des immenses royaumes qui composent les Indes et de cette multitude presque infinie d'êtres raisonnables qui ont formé des cités et des associations bien mieux

organisées que les nôtres... je déclare que cette œuvre détestable, tyrannique et digne de l'enfer, sera frappée d'anathème par la raison naturelle et humaine et surtout par la philosophie chrétienne... »

Ce titre qui paraît si discutable à Vitoria, c'est le Droit de tutelle, celui sur lequel s'appuyent de préférence les théologiens actuels de la colonisation, celui qui, au lendemain de la grande guerre, a inspiré la doctrine wilsonnienne du mandat. Joseph Folliet dit de ce titre : « Vitoria a raison de le discuter. Nous ne croyons pas cependant qu'il faille le rejeter, au moins pour ce qui concerne les peuplades vraiment sauvages. »

Malgré ce qu'il y a de discutable, c'est à ce titre que peut se ramener en définitive presque tout ce qu'il y a de plus valable dans les autres motifs mis en avant pour justifier une colonisation. Il mérite donc de retenir spécialement notre attention. Les devoirs de la nation colonisatrice à l'égard du peuple colonisé se trouvent assimilés à ceux du tuteur envers le pupille qui lui est confié. C'est avant tout l'intérêt du pupille — et non d'abord son intérêt propre — que doit rechercher le tuteur. Il doit veiller à son éducation et le préparer à gérer lui-même ses propres biens dès qu'aura sonné l'heure de sa majorité.

Il est évident que l'homme étant ce qu'il est, si le législateur civil n'avait pas pris la sage précaution de fixer l'âge de l'émancipation du pupille, il arriverait souvent que le tuteur, trouvant son intérêt dans l'exercice de son mandat, retarderait indéfiniment et injustement cette émancipation ; il ne manquerait pas de prétendre que la prolongation de la tutelle serait postulée par l'intérêt même du pupille trop inexpérimenté pour prendre en mains, sans contrôle, la gérance de ses biens. Il arriverait même souvent que, pour être plus sûr de garder l'administration de la fortune de son pupille, le tuteur négligerait l'éducation de ce dernier et le tiendrait, le plus longtemps possible, à l'écart de cette administration.

Qu'à l'exemple du tuteur, le colonisateur doive faire preuve de désintéressement et songer à l'intérêt du peuple qu'il a pris en charge avant de penser au sien, c'est ce que Vitoria a mis très vivement en relief : « Un prince qui obtient le pouvoir chez les infidèles est tenu de faire les lois qui conviennent à leur Etat, de façon que leurs biens soient conservés et augmentés, et qu'ils ne soient pas dépouillés de leurs richesses et de leur or... En cela le prince ne doit pas tenir compte des avantages de ses autres sujets, mais seulement de ceux de cet Etat. Cela est évident puisque cette « respublica » n'est pas une partie de l'autre... En somme, ce roi est tenu de faire pour les barbares à qui il commande tout ce qu'il ferait dans l'intérêt de sa patrie... »

D'autre part, la colonisation considérée comme une tutelle, ne peut être que provisoire et, tout comme c'est un des principaux devoirs du tuteur que d'aider le pupille à accéder à sa majorité, c'est aussi le devoir de la nation colonisatrice que d'amener progressivement le peuple colonisé à son émancipation : « Coloniser, c'est civiliser ; civiliser, c'est émanciper. Sous peine de mentir à sa mission, la puissance coloniale tiendra compte des légitimes revendications de ses sujets coloniaux parvenus à un niveau supérieur de vie individuelle et collective et associera toujours davantage les colonies au gouvernement de leur pays. Tout comme l'éducation, la colonisation doit viser à se rendre superflue ! » (Code de morale internationale, Spes 1937, page 98.)



## Editorial

Il y a certes une grande part de vérité dans le dicton qui veut qu'une bonne réunion ne finisse jamais. L'essor qu'une telle rencontre peut donner à notre mouvement ne se mesure pas au fil des jours, des semaines ou des mois.

Une des caractéristiques de nos rencontres internationales cet été — le Séminaire de formation et l'Assemblée interfédérale — fut certainement la difficulté de savoir à quel moment elles prirent fin.

Le Séminaire de formation... se termina-t-il après la remarquable improvisation que nous offrit la délégation latino-américaine le dernier soir à Estavayer? Officiellement, oui; mais tel était l'esprit de camaraderie créé par ces quelques jours que pratiquement tous les participants décidèrent de ne pas rester là et de prendre part à l'Assemblée interfédérale à Vienne. Et l'Assemblée interfédérale... prit-elle fin après l'ovation que les délégués firent au président sortant, aux petites heures de ce mardi matin? D'après le programme, oui; mais au fait, les participants ne se retrouvèrent-ils pas tous ensemble le jour suivant, lorsque le nouveau Comité directeur tint sa première réunion. Et ne nous retrouvâmes-nous pas, comme par magie, le même soir dans la fameuse « Althof Keller »?

Nous avons personnellement fait l'expérience de prendre congé de certains délégués trois jours de suite et nous sommes sûrs que nombreux parmi ceux qui étaient présents firent la même expérience. Pourquoi? La raison est bien simple: l'esprit qui animait nos rencontres cet été fut tel que la plupart des délégués trouvèrent très dur d'avoir à se séparer de ce groupe formé de participants de plus de 35 pays de toutes les parties du monde. En quelques semaines, ils étaient devenus un témoignage vivant de l'amabilité entre peuples.

C'est cet esprit qui fit oublier au délégué anglais le projet qu'il avait formé de retourner immédiatement dans son pays pour accepter un travail saisonnier; qui décida la jeune Américaine, venue comme observatrice, à changer ses plans de façon à pouvoir rester avec ses nouveaux amis; et qui serra la gorge du délégué italien, lorsqu'il prit le train. Une conférence, toutefois, n'est pas réussie seulement parce que l'on s'y fait des amis. L'essentiel, nous le retrouvons dans ce que nous écrivait une participante vietnamienne: « Je suis heureuse non seulement parce que je me suis fait de très bons amis, mais aussi parce que j'ai beaucoup appris à leur contact... J'ai appris à élargir l'amour que j'avais pour mon propre pays, l'amour de l'humanité où toute race, toute couleur, toute civilisation se noient et



Dr. Joseph Kuriacose,  
président du MIEC, 1954-1956

s'amalgament pour ne former qu'une race d'enfants de Dieu... J'ai découvert aussi un sens précis à mon action... J'ai plus que jamais trouvé ma voie; je me suis engagée à travailler dans ma fédération, pour ma fédération, afin que les Vietnamiens connaissent et aiment Dieu à travers *Pax Romana*, afin qu'eux aussi ils soient conscients de leurs devoirs d'étudiants grâce à *Pax Romana* »

De telles réactions nous rendent conscients que nos rencontres ne sont pas terminées pour autant.

Il est toujours difficile d'attribuer le succès ou l'échec d'une réunion à une personne en particulier. Trop de facteurs en dépendent. Il n'y a aucun doute toutefois qu'une personne, plus que toute autre a une grande influence sur le sort d'une Assemblée interfédérale: le président.

Le Dr Joseph Kuriacose Chinganparampil a présidé nos rencontres pour la dernière fois. Je suis sûr que 99% de nos membres n'ont jamais su que son vrai nom est Chinganparampil, ni qu'il possède un doctorat en chimie. Pour *Pax Romana*, il sera toujours Joe Kuriacose; et, pour ses amis, tout simplement... Joe.

Ce n'est ni pour le flatter, ni pour l'embarasser que nous dirons ici qu'il fut un président magnifique. Natif de la Côte de Malabar, cette partie de l'Inde où la Chrétienté remonte aux prédications de l'apôtre Thomas, il possède les qualités les meilleures d'un peuple qui a maintenu et défendu sa religion contre les influences extérieures pendant plus de XIX siècles. Véritable fils de l'Inde, ne cherchant jamais à forcer une décision chez quiconque, préférant persuader par son exemple plutôt que par son autorité ou son argumentation, il sait toutefois commander lorsque les circonstances l'exigent.

Joe a fait énormément pour *Pax Romana* et, cependant, il sera le premier à le nier. Nous sentons que la retenue et la générosité d'esprit dont tous les délégués ont fait preuve dans les débats de notre Assemblée interfédérale peuvent être interprétées comme le signe qu'il s'est ménagé des successeurs — signe des plus prometteurs pour le développement d'un mouvement international comme le nôtre.

Plus que toute autre année auparavant, l'Assemblée interfédérale 1956 revêtit un caractère représentatif direct et universel. L'absence d'un certain groupe, toutefois, a été clairement et douloureusement ressentie par tous les délégués; nous voulons parler des représentants des étudiants catholiques des pays communistes. Dans ces soi-disant pays « démocratiques », l'étudiant catholique doit travailler sous la pression des plus grandes difficultés par suite de ses convictions religieuses. En bien des pays, les étudiants n'ont pas la permission de se grouper pour travailler à la réalisation des idéaux de *Pax Romana*. Nos groupes en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Chine ont été dispersés par les régimes communistes. La jeunesse communiste et les organisations étudiantes se sont montrées des plus actives dans la suppression de nos groupes. Et pourtant, ils approchent *Pax Romana* de temps à autre, essayant de nouer avec nous des relations étroites dans le but, disent-ils, de promouvoir l'entente internationale, la liberté académique, etc. Nous aimerions pouvoir leur citer le passage suivant du Deutéronome: « Tu n'auras pas dans ton sac poids et poids, l'un lourd et l'autre léger. Il n'y aura pas dans ta maison mesure et mesure l'une grande et l'autre petite. Tu auras un poids intact et exact, et tu auras une mesure entière et exacte. »

### Comité Directeur, 1956-1957

#### Présidente :

- Maria de Lourdes Pintasilgo (Portugal).

#### Vice-Président :

- Jean Arès (Canada).

#### Membres :

- Miriam Hederman (Irlande).
- Diarmuid O'Scannlain (E. U. A.).
- Rupert Rasanayagam (Ceylan).
- Guillermo Ungo (El Salvador).
- Yves Vadé (France).
- Georg Würmeling (Allemagne).

### Nouvelles Affiliations

#### COTE DE L'OR

*Pax Romana* Federation of Gold Coast Catholic Students.

#### GUATEMALA

Congregacion Mariana Universitaria.

#### SOUDAN

St. Augustine Society — *Pax Romana* Association of Catholic Members of the University College of Khartoum.

#### TAIPEH

The *Pax Romana* Catholic Students' Association of Universities and Colleges of the Archdiocese of Taipei.

#### INDES OCCIDENTALES

Catholic Students' Club — University College of the West Indies.

### Abonnements et Rédaction

	Fr.s.	D.M.	Fr.b.	Fr.fr.	Posetas
Simple	5.-	5/-	50	300	50
Amis de <i>Pax Romana</i>	10.-	10/-	100	1000	100

Payable à *Pax Romana*, Banque de l'Etat,  
Fribourg, en Suisse  
ou sur le C. C. Post., Fribourg, N° 11a 1036

Publié six fois par an en numéros doubles par le  
Secrétariat général de *Pax Romana*, rue St-Michel 14

Responsable: Thom Kerstiëns

Impression: Imprimerie St-Paul, Fribourg (Suisse)



## EN QUELQUES LIGNES...

# Le Livre rouge de la persécution

**Etudiants catholiques d'Afrique Noire en France:** Les étudiants catholiques de l'Afrique Noire en France ont fait, à l'issue de leur rencontre annuelle, tenue les 6 et 7 avril 1956, à Pau, une déclaration dont voici quelques extraits :

« Nous, étudiants catholiques d'Afrique Noire en France, réaffirmons notre volonté de rester à la fois pleinement chrétiens et pleinement Africains ; il ne peut être question pour nous, en aucun cas et sous aucune pression, de choisir entre ces deux fidélités.

Nous demandons aux catholiques français de faire l'effort nécessaire pour comprendre les exigences de cette double fidélité à l'Eglise et à l'Afrique. Le refus de cet effort ne manquerait pas d'accréditer dans l'esprit de certains de nos compatriotes le sentiment que nous risquons d'être moins Africains parce que chrétiens...

C'est en pleine confiance que nous nous adressons aux catholiques de France et leur demandons de ne pas se laisser arrêter par des préjugés. Nous sommes persuadés que notre foi commune reste le meilleur terrain d'entente et notre plus grand espoir est de pouvoir trouver chez tous nos frères catholiques un véritable esprit international, une acceptation loyale du « devoir de décolonisation » et la reconnaissance de nos responsabilités d'homme et de chrétiens africains...

Nous, catholiques africains, voulons nous en tenir à l'enseignement de l'Eglise : « L'Eglise catholique ne s'identifie aucunement avec la culture occidentale. Elle ne s'identifie d'ailleurs avec aucune culture mais elle est disposée à faire alliance avec chacune » (Pie XII, 1955).

Il nous paraît indispensable que s'établissent en des contacts étroits et permanents entre nous et le clergé de nos pays et que, de son côté, le clergé d'Europe s'efforce d'envisager les problèmes africains dans une optique africaine... »

\*

**Congrès du Sous-Secrétariat missionnaire:** Tous les deux ans, le Sous-Secrétariat missionnaire de Pax Romana-MIEC organise un Congrès de l'Action missionnaire universitaire. Le prochain Congrès se tiendra en France, à Pâques 1957. L'organisation du programme est sous la responsabilité du Secrétariat missionnaire de Louvain, en Belgique, tandis que les détails techniques sont à la charge de la France. De plus amples renseignements seront donnés dans un avenir rapproché.

La conférence des Organisations internationales catholiques a créé, en son temps, une Commission pour l'Eglise persécutée et cette Commission confia récemment aux Editions Fleurus à Paris la publication sous le titre *Le Livre rouge* d'un document important dont nous voulons parler.

Le livre qui a déjà paru, il y a quelques mois, en italien chez Ancora à Milan sous le titre *Libro rosso della Chiesa perseguitata*, vient de paraître en français sous le titre *Le communisme et l'Eglise catholique. Le livre rouge de la persécution*. Les Editions Fleurus en contrôlent la traduction et la diffusion dans le monde en plusieurs langues.

Cette publication constitue un moyen de documentations et de renseignements particulièrement important. Puisée aux sources les plus sérieuses elle explore la situation de l'Eglise catholique dans les pays gouvernés par les communistes.

Indiquons tout de suite que le *Livre rouge* n'est pas un ouvrage de polémique. Il ne contient que des faits contrôlés et des chiffres et sous cet aspect on peut le considérer à juste titre comme un ouvrage d'histoire contemporaine. Parfois on aimerait peut-être y trouver un peu plus de textes législatifs originaux, mais ils auraient certainement trop allongé ce livre dépassant déjà 440 pages. Toutefois, derrière l'impartialité et une sorte de froideur historique du livre on y retrouve et on y sent toute la vie des peuples que le destin a placés derrière le rideau de fer. A travers les citations et les statistiques d'évêques disparus et de fidèles emprisonnés, nous saisissons la réalité judiciaire, c'est à dire la peur ou du moins l'inquiétude continuelle, les larmes, les consciences torturées, les souffrances physiques, même le désespoir. La vérité nue devient alors beaucoup plus émouvante que tout un revêtement littéraire qu'on pourrait y ajouter. A mesure que passent sous nos yeux des pays où l'Eglise est persécutée : Chine, Russie, Pays Baltes, Ukraine, Albanie, Bulgarie, Corée Yougoslavie, Pologne Roumanie, Hongrie, Vietnam, (l'Allemagne de l'Est n'y figure pas, pourtant il serait bon dans les futures éditions, de l'incorporer aussi) il s'en dégage une image de détresse infinie. Il s'en dégage également la certitude de nous trouver en présence d'un système méticuleusement calculé et toujours le même malgré l'emploi perfide des méthodes très diverses, toujours adaptées aux circonstances particulières

et aux besoins du moment. Il est donc très heureux que le livre commence par un bref chapitre d'une quinzaine de pages qui donne une idée générale de la persécution de l'Eglise. Ce chapitre est à notre avis extrêmement précieux et il exige une attention spéciale du lecteur. On nous y donne une synthèse de l'attitude communiste en face de l'Eglise, synthèse qui fait ressortir les constantes inspirées par le marxisme dialectique et aussi les nuances de tactique momentanée.

En résumé, le *Livre rouge* est un instrument de premier ordre et il doit être utilisé par tous ceux qui croient en la victoire de la cause de Dieu, de la cause de la liberté de l'homme. Il permet de rétablir la vérité, donne une vision dépouillée des mensonges qui courent le monde, en somme il « fait le point » en fin 1955 d'une situation que des récits contradictoires ont parfois rendu confuse à trop d'esprits.

Le *Livre rouge* doit nous aider aussi à agir sur l'opinion publique et à montrer le communisme tel qu'il est, à dresser des défenses dans les pays libres contre ses méthodes et ses tactiques et à faire reculer cette marée d'athéisme qui menace le monde.

Une liste des documents de Sa Sainteté le Pape Pie XII sur la persécution de l'Eglise catholique et une note bibliographique supplémentées très utilement le livre.

## LES VIETNAMIENS

(Suite de la page 9)

d'adieu, ils nous promettent tous solennellement de faire mieux que leur prédécesseurs — c'est qu'ils se consacrent entièrement au travail urgent qu'il y a à faire au Vietnam. Leur dévouement nous prive de leur aide, mais l'Association est fière d'eux.

Lorsque je suis retourné au Vietnam, en 1955, j'ai aussi tenté d'établir un comité parmi les étudiants qui étaient retournés chargés de choisir les boursiers du « programme ». Ses membres pourraient aussi préparer les nouveaux étudiants qui s'apprentent à quitter le Vietnam pour l'étranger. Le comité fit tout ce que l'on pouvait attendre de lui dans les circonstances actuelles. Mais la plupart de ses membres sont extrêmement occupés dans leurs activités volontaires ou professionnelles. Aussi aurions-nous besoin de l'aide d'un personnel salarié, mais nos activités ne justifieraient ni ne pourraient supporter une telle charge.

Notre espoir semble reposer sur le développement et l'organisation de l'Action Catholique au Vietnam. Les premiers membres retournèrent au Vietnam en août 1954. A ce moment, les experts accordaient à Saïgon six mois ou même une année avant de succomber aux Communistes. Retourner au Vietnam à cette époque était plus ou moins une folie pour le monde. Heureusement, ils ne furent pas les seuls « fous », et aujourd'hui, les experts et les sages sont confiants. Saint Paul nous parle de la vraie folie et de la fausse sagesse. Puissent les associations catholiques d'étudiants du monde entier et la nôtre être généreusement les apôtres de la vraie « folie ». Le monde se meurt dans l'attente de tels apôtres.

**CARAN D'ACHE**  
*Neocolor*  
N° 7000  
*Couleurs merveilleuses*  
... permettant de réaliser  
des effets semblables à ceux de la peinture à l'huile !  
S'emploient sur papier, cuir, bois, verre, métal, etc.

M. l'Abbé Jacques est représentant des Evêques vietnamiens aux Etats-Unis, conseiller de la V. C. S. A. A. et directeur de Catholic Vietnamese Educational Programme. Le texte suivant fait partie de notre série d'articles sur « l'Apostolat de l'étudiant étranger. »

En 1949, il n'y avait que trois ou quatre étudiants vietnamiens aux Etats-Unis. Avant la guerre, presque tous les étudiants se rendaient en France ; quelques-uns en Russie, en Chine et à Rome. Durant la guerre, un certain nombre se rendit au Japon. Mais cette diversité n'était pas assez grande pour un pays où tous les problèmes internes avaient leurs répercussions sur le plan international.

Les catholiques vietnamiens n'avaient pas, d'une façon générale, les moyens financiers leur permettant d'atteindre aux études supérieures ; quoique, à chance égale, quelques-uns aient démontré de grandes capacités et un sens certain du rôle de chef. Le nombre de catholiques étudiants à l'étranger était en conséquence presque négligeable. L'isolement du monde qui en résultait n'était pas favorable à la vie et à l'influence de la communauté catholique à un moment où des changements accélérés demandaient une direction éclairée. Trop souvent les catholiques n'avaient pas la chance de prendre conscience de la réalité de ces changements, de leur rapidité et de leur profondeur.

Parmi les premiers à réaliser ces dangers se trouvait un nombre assez important de convertis qui étaient entrés dans l'Eglise au cours de leurs études. Plusieurs d'entre eux possédaient et possèdent encore une grande influence sur la communauté étudiante et la vie professionnelle. Leur souci fut comme l'écho de l'alarme que l'on sonna et du travail fait au cours des années précédentes par des dirigeants catholiques aussi prévoyants que Ngo Dinh Kha, père de l'actuel Président de la République du Vietnam.

#### Débuts aux Etats-Unis

Entre autres efforts figure le « Vietnamese Catholic Educational Programme », fondé en Amérique en 1949. Les études en Amérique s'avèrent coûteuses et les ressources de la plupart des étudiants vietnamiens très limitées, le « programme » dut faire porter son effort principalement sur la recherche de bourses et d'autres formes d'aide. La réponse des universités catholiques fut excellente. Des 110 étudiants vietnamiens amenés aux Etats-Unis et au Canada sous le patronage du « programme », 80 se virent aidés entièrement par des institutions catholiques.

Durant l'été 1950, on comptait huit de ces étudiants dont six réussissaient à se rencontrer aux environs de New-York. On exprima le désir de maintenir ces contacts durant l'année scolaire —, lorsque quelques mois plus tard leur nombre se fut accru à quinze, on publia de Chicago un petit bulletin de nouvelles bien que de façon irrégulière.

J'avais travaillé auparavant parmi les étudiants vietnamiens en Belgique. Mais la situation était ici quelque peu différente en raison d'une part de leur répartition sur le vaste territoire des U. S. A. ; d'autre part, il y avait de profondes divergences entre eux, dues en parties à des considérations politiques. En Europe, et plus particulièrement en France, les communistes étaient très actifs et l'attrait de leur nationalisme s'avérait des plus grands. Une autre aile, formée des quelques partisans des gouvernements fantoches successifs de

## Etudiants vietnamiens en Amérique

par M. l'abbé EMMANUEL JACQUES

M. Ngo-Dinh-Diem,  
Président de la République  
du Vietnam  
reçoit M. l'abbé Jacques



Saïgon et de leurs apôtres néo-colonialistes n'offrait aucun attrait pour les étudiants et favorisait par son existence la propagande communiste. La grande majorité des étudiants se montrait peu disposée à suivre ces deux tendances ; mais on ne leur offrait rien d'autre ailleurs. Aussi les divisions et la méfiance étaient-elles grandes.

La position catholique était difficile : refuser la main tendue des communistes sans encourir le reproche d'être indifférents à l'indépendance du pays ; et refuser la main tendue des colonialistes sans augmenter la tentation de ceux qui se sentaient attirés par le communisme. Aussi bien en France qu'au Vietnam, ces années furent noires.

La situation n'était pas la même en Amérique. Aucune des deux mains tendues ne paraissaient très attrayantes à distance, et les étudiants vietnamiens se trouvaient dans leur désir d'une indépendance totale et véritable pour leur patrie et son avancement.

#### Fondation de la V. C. S. A. A.

Les étudiants durent trouver le moyen de renforcer leur unité et leur esprit et de les répandre parmi les jeunes qui ne cessaient d'arriver. Le petit bulletin de nouvelles s'avérait inadéquat. Le directeur du « programme » ne pouvait leur donner de directives, non seulement parce qu'il était trop occupé par les autres aspects du travail, mais surtout parce que l'on avait besoin d'une action concertée des étudiants eux-mêmes. Le directeur ne pouvait que les encourager dans leur recherche d'une solution et leur apporter certains conseils. Et c'est ainsi qu'il invita tous les étudiants patronés par le « programme » et les autres intéressés à se rencontrer pendant une semaine à Chicago, en 1950. Ils fondèrent la Vietnamese Catholic Student Association in America (V. C. S. A. A.), rédigèrent leur constitution et élurent le conseil de leurs officiers. Le directeur du programme s'assura pour eux les services d'un aumônier, prêtre vietnamien

étudiant aux U. S. A., et assumait la responsabilité des relations entre les autorités religieuses en Amérique et au Vietnam.

Environ le tiers des participants n'étaient pas des catholiques, mais le sentiment d'unité fut si grand que sans même le savoir ils élurent comme président un membre non-catholique. Celui-ci proposa aussitôt un amendement à la constitution statuant que le président devait être un catholique. On le pria de garder personnellement son poste pour une année et tout le monde tomba d'accord sur le fait que les non-catholiques devraient être admis comme membres et officiers si, suivant la constitution, ils acceptaient les principes fondamentaux de la philosophie chrétienne.

Les divergences religieuses présentèrent cependant deux problèmes : un à l'intérieur même de l'association, et l'autre entre l'association et le reste de la population étudiante. Nous étions « conscients » du problème, mais nous avons évité de le transformer en « complexe ». Catholiques et non-catholiques sont aujourd'hui d'excellents amis désireux de profiter de leur Association, de leur réunion annuelle et de son bulletin pour maintenir et renforcer leur esprit de coopération.

Les examens de conscience et la réflexion sur la conduite personnelle sont chères aussi aux confucianistes et aux bouddhistes. Nombre de non-catholiques me confièrent que ce qu'ils appréciaient le plus, c'étaient les journées de récollection. De cette façon, ils ont l'opportunité de pratiquer une vie religieuse. Pour d'autres, l'Association était une occasion de connaître l'Eglise ; ce qui est utile non seulement pour eux mais pour toute la communauté catholique vietnamienne.

Les ghettos catholiques ne sont pas à désirer surtout dans les pays où les catholiques sont en minorité. Ils sont néfastes à la vie à l'intérieur même de l'Eglise, et si nous voulons convertir le monde nous ne pouvons nous refermer sur nous-mêmes. Le catholique qui se retire à l'écart des autres se prive du stimulant qui lui apporte le bon exemple des non-catho-



liques. De tels exemples développent notre humilité et nous poussent à nous améliorer.

Si l'admission de membres non-catholiques ne fut jamais mise en question, l'Association se montra toujours très ferme dans son refus d'accepter des membres non-étudiants. Quelques-uns sont admis comme « membres honoraires », mais en nombre limité de façon à laisser le contrôle de l'association en mains étudiantes. Autre observation sur cette question des membres : aucun étudiant patroné par le programme n'est obligé de faire partie de l'Association. L'expérience nous a démontré qu'il était sage de faire et de maintenir la distinction entre le « programme » et l'Association.

### Pas de politique

Dès ses débuts, l'Association décida de se tenir en dehors de tout courant politique. La nécessité de s'abstenir de toute politique fut regrettable à certains égards car les devoirs politiques sont importants et exigeants. Mais c'était la seule façon de préserver les buts et l'existence de l'Association. La seule position qui occasionnellement fut prise affirmait que le Vietnam désirait et devait obtenir son indépendance complète. A part des raisons d'une plus haute portée philosophique, cette attitude excluait le communisme et le colonialisme.

En adoptant sans bruit ce point de vue, l'association s'assurait la considération tant de ses membres que de ceux qui n'en faisaient pas partie. En refusant de prendre position sur des questions de détails, de contracter des obligations ou de faire de l'action politique, elle sut demeurer un centre d'amitié où des gens d'opinions différentes pouvaient se rencontrer.

Le danger et même l'air de prétendre qu'il y avait « Une » solution catholique aux contingences de la vie publique furent éliminés. Et ce fut là un autre avantage des plus importants d'une telle abstention. Il est heureux que nous ayons évité ces dangers car les non-catholiques sont plus souvent aliénés pour des raisons politiques que pour des raisons de religion.

Cette abstention de l'association dans le domaine de la vie politique n'empêcha pas ses membres de développer un véritable sens de la responsabilité civique. Il est possible pour des associations catholiques ou religieuses de contribuer au développement d'une profonde conscience des devoirs politiques sans pour cela relever indûment leurs membres de la nécessité d'un choix personnel. En fait, la grande majorité des membres de l'association de retour au Vietnam se trouvent engagés dans l'action politique, le journalisme et divers services gouvernementaux.

### Une Association catholique

Le double but de l'Association, toutefois, est de refuser les relations entre les étudiants vietnamiens en Amérique et de les aider à servir leur pays suivant l'esprit catholique. Lors de la première assemblée, quelques membres, voyant le grand nombre de non-catholiques, furent enclins à minimiser le caractère religieux de l'association. Mais il devint aussitôt clair que si le présent groupe fondait une association non confessionnelle, le besoin se ferait aussitôt sentir d'une Association catholique ayant substantiellement les mêmes membres.

Une autre forte objection fut soulevée contre un tel élargissement de l'objet de l'association : tous les étudiants aux Etats-Unis n'avaient pas alors été invités et le but déclaré de la réunion avait été la fondation d'une association catholique. Le groupe qui se trouvait rassemblé ne représentait donc pas l'ensemble de la

population étudiante et ne pouvait assumer la responsabilité de fonder une association générale des étudiants vietnamiens.

Quelques participants se déclarèrent aussi en faveur d'une « Association » catholique pour une autre raison : les catholiques aussi bien que les non-catholiques étaient convaincus qu'un des facteurs essentiels de l'unité et de la permanence de l'association était son caractère religieux. Laisser tomber ce caractère serait courir le risque de tensions internes et d'une dissolution possible.

La fondation éventuelle d'une association non-confessionnelle restait désirable, car nombre d'activités louables ne pouvaient être réalisées à l'intérieur des structures d'une association religieuse. Une telle organisation nationale fut fondée par des membres de la V. C. S. A. A. et d'autres étudiants une année après la première rencontre de Chicago. La nouvelle association partit sur un bon pied et fit d'immenses efforts mais malheureusement fut dissoute après quelques mois. Périodiquement des efforts sont faits pour ressusciter ce projet, mais ils n'ont pas encore été couronnés.

### L'Assemblée annuelle

Le nombre des membres s'est régulièrement accru et il est maintenant de 85 membres sur un total de 220 étudiants vietnamiens présentement aux Etats-Unis. Leur loyauté envers l'association fut démontrée par la présence de 70 membres à la réunion annuelle en 1955. Une telle assistance est remarquable, car si nous transposons la carte de leur distribution géographique à l'échelle de l'Europe, nous pourrions remarquer que certains membres viennent d'aussi loin que Londres, Madrid, et Moscou pour assister à une réunion à Fribourg. Cette rencontre s'est toujours tenue aux environs de Chicago et les étudiants de cette région contribuent aux dépenses de voyage de ceux qui viennent de plus loin. Mais les dépenses n'en restent pas moins énormes et viennent s'ajouter aux frais d'inscription annuelle de 6 dollars. U. S. Si le nombre des membres augmente à 150 ou 200, il faudra éventuellement procéder à la création de sections régionales fédérées.

La réunion annuelle comprend des séances administratives consacrées aux rapports, projets, élections, etc. Plusieurs sessions, et c'est là une tradition créée lors de la réunion où l'on rédigea la constitution, sont de plus réservées à l'étude de problèmes importants pour le Vietnam. En 1956, quatre sessions sont consacrées à l'étude de la place des intellectuels au Vietnam et des devoirs des étudiants qui se préparent à répondre aux besoins de leur pays. Il y a aussi des temps libres, une demi-journée de récollection et une soirée offerte par nos amis américains de Chicago.

Le nombre élevé des membres et des participants ne devrait pas cacher une de nos faiblesses : nous n'atteignons pas encore un nombre suffisant d'étudiants qui ne sont pas patronés par le « programme », quoique deux de ces étudiants ont été présidents de l'association et que certains autres aient tenu des postes divers dans l'association. Une des raisons est qu'il y a peu de catholiques parmi ces étudiants.

Il existe aussi d'autres faiblesses, mais plusieurs d'entre elles sont inhérentes à toute association étudiante et dues à la rapidité des changements dans la population étudiante. Chaque année, quelques-uns de nos membres parmi les plus expérimentés retournent au Vietnam. Heureusement les plus jeunes prennent

bien leur place et les traditions croissent rapidement. Une autre faiblesse consiste dans le manque de ressources matérielles ; ce qui demande une somme énorme de travail de la part des officiers sans espoir de récompense aucune.

L'apostolat parmi les étudiants étrangers a le plus de succès lorsqu'il est adapté aux exigences nationales propres. Mais dans tous les cas, et surtout lorsque les groupes nationaux sont restreints, cela n'est pas suffisant. Dans la plupart des sections étudiantes aux Etats-Unis, il n'y a que très peu d'étudiants vietnamiens et le besoin se fait sentir d'activités locales suivant un plan national encouragé par l'association. Dans la plupart des cas toutefois, il y a trop peu à offrir, quoique la situation se soit considérablement améliorée au cours des deux ou trois dernières années.

### Groupes spécialisés

Aux environs de 1952, le besoin se fit sentir de contacts plus intimes entre les étudiants engagés dans les mêmes sphères d'études. Plusieurs groupes furent formés à l'intérieur de l'association pour des étudiants en pédagogie, en sciences sociales, en sciences pures et appliquées. Ils aidèrent leurs membres à échanger leurs idées sur leurs disciplines respectives et leurs plans d'activités futures au Vietnam. Un bulletin de nouvelles circula entre chaque groupe sous la responsabilité d'un président. Le groupe le plus fructueux fut celui des étudiants en éducation. Trois de ses membres retourneront bientôt au Vietnam où ils travailleront ensemble à un projet qu'ils ont élaboré en commun.

L'association compterait pour bien peu sans son bulletin, véritable œuvre de ses membres. Ils écrivent la plupart des articles eux-mêmes et le financent par leurs abonnements et cotisations. Il est publié en langue vietnamienne à l'exception de quelques numéros spéciaux en anglais. Cinq membres venant de sections diverses du Canada et des Etats-Unis s'occupent de recueillir et d'envoyer à l'éditeur les nouvelles concernant les étudiants se trouvant dans leur région.

Les articles ne sont pas revus par l'aumônier ou le conseiller, en partie parce que le premier éditeur était lui-même prêtre et, aussi parce que les éditeurs subséquents auraient eu à faire face à de très longs retards en raison de la dispersion géographique et de la censure. Il y avait cependant d'autres raisons encore plus profondes. Mais cette méthode a développé un sens très poussé de la responsabilité et de l'initiative tant chez les éditeurs que chez les autres membres de l'équipe, qualité qui s'est répandue parmi tous les membres. Les éditeurs sont choisis par le Comité de l'Association après consultations avec l'aumônier et le conseiller, et ils se sont toujours montrés des plus doués. 52 numéros ont paru jusqu'à maintenant, et pas plus de quatre ou cinq phrases auraient dû être légèrement retouchées. Il aurait été difficile de faire mieux.

### Relations avec le Vietnam

Malgré de recommandables efforts, l'Association et son bulletin n'ont pas réussi pleinement à établir de solides relations avec les étudiants au Vietnam. Nous tenterons, à l'avenir, de maintenir nos propres contacts grâce à notre propre programme d'assistance fournissant des livres et de l'aide aux étudiants de retour et qui sont engagés dans le travail social, l'éducation, etc. Je fus à même d'observer au Vietnam que si les étudiants de retour ne nous écrivent pas davantage — lors du dîner

(Suite page 7)



### Avec le MIEC

Les délégués latino-américains :  
(2 r.) MM. Cordova, Ungo, Fenandez, Mas, T. Garcia, Tobar, R. Gacia ; (1 r.) MM. Alleyne, Lupinacci, Antonelli



M. Nicholas Muraguri (Afrique occidentale) parle avec M. J. Szapiro de l'ONU

M<sup>lle</sup> Troung et Le Thi (Vietnam) et M. de Borsinger de la Croix Rouge



Fundação Cuidar o Futuro



M. Coy de l'Assistance Technique et M. M. Fernandez (Cuba)

M. J. Szapiro du Centre européen d'information (ONU) et M. Louis Toupin (Canada)



# PAVONI, AUBERT & C<sup>ie</sup> S. A.

Agence de voyages

Place de la Gare 38 FRIBOURG Tél. (037) 21361

Billets de chemins de fer ● Billets avions ● Passages maritimes

PRIX STRICTEMENT OFFICIELS



**Bourses de voyage :** Dans notre dernier bulletin de Nouvelles, nous mentionnions la réception d'une bourse de voyage pour un étudiant de l'Afrique occidentale britannique. Depuis, nous avons reçu plusieurs autres bourses permettant à des dirigeants de nos fédérations de participer cet été aux réunions de *Pax Romana* en Europe. Les voyages d'étude de nos boursiers en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine seront organisés par le Secrétariat général. Les noms des boursiers se lisent comme suit :

José Antonelli, Buenos-Aires, Argentine.  
Albert Burham Alleyne, Jamaïque, Antilles.  
Rupert Rasanayagam, Colombo, Ceylan.  
Oscar Max Herrera, San José, Costa Rica.  
Manuel Fernandez Perez, La Havane, Cuba.  
José Rafael García, Quito, Equateur.  
John Quansah, Achimota, Côte de l'Or.  
Tarciso Garcia Diaz, Mexico, Mexique.  
Maria Isabel Diaz, Manille, Philippines.  
Julio Lupinacci, Montevideo, Uruguay.

### Nouvelles internationales

**Nouvelles du Staff :** M. Philip Loh Fookseng, le secrétaire-adjoint pour l'Asie dans le Secrétariat de *Pax Romana* établira ses quartiers généraux à Singapour, au cours de la prochaine année. Il a quitté Fribourg en juillet, se rendant en Malaisie. Il effectuera un voyage de quatre mois dans le Sud-Est asiatique pour visiter les différents groupements de *Pax Romana*.

Parmi les récents visiteurs au Secrétariat général de *Pax Romana* à Fribourg se trouvaient le P. Harry Haas, aumônier de la IMKI, la fédération des étudiants indonésiens en Europe et M. Sven Westberg, de Göteborg (Suède), membre depuis de nombreuses années de l'Academicum Catholicum Sueciae.

**Mémorandum concernant les discriminations religieuses :** Tel que le demandait M. John P. Humphrey, Directeur de la division des Droits de l'Homme au Secrétariat des Nations-Unies, les deux Mouvements de *Pax Romana* ont soumis un mémoire concernant les « Mesures discriminatoires contre les droits et les pratiques religieuses. » Cette étude mimeographiée de 25 pages — en incluant les appendices — fut envoyée le 26 juin dernier aux Nations-Unies.

Le travail fait suite à un mémoire soumis par *Pax Romana*, il y a deux ans, sur les « Mesures discriminatoires dans l'enseignement ». Le sujet actuel offre un intérêt tel pour *Pax Romana* que les deux Mouvements étaient des plus heureux de pouvoir soumettre aux Nations-Unies leur opinion sur la place de la religion dans le monde et la nature des relations entre l'Eglise et l'Etat.

Le mémoire de *Pax Romana* insiste sur le fait que, découlant de ces relations, la disparition de et les assauts contre la liberté religieuse ne consiste pas seulement en des mesures officielles contre une religion ou une croyance, mais bien aussi contre le corps tout entier d'autres droits fondamentaux dont la violation systématique provient souvent de motifs antireligieux. Il est évident que les attaques les plus graves sont celles de l'Etat contre la religion en tant que telle. Aussi le mémoire traite-t-il longuement des textes juridiques et des faits qui prouvent l'existence d'une discrimination — ou plutôt d'une persécution — derrière le rideau de fer. Il existe toutefois de nombreux autres cas de discrimination en d'autres pays du monde libre sur lesquels *Pax Romana* s'est penchée dans ce mémoire.

L'assemblée du MIIC qui se tiendra à la Domus Mariae, à Rome, du 23 au 27 avril 1957, marquera le dixième anniversaire de la fondation du Mouvement international des Intellectuels catholiques. Le thème d'études sera une récapitulation des sujets les plus importants traités dans les assemblées au cours de ces dix dernières années. Le Movimento Laureati di Azione Cattolica (Italie) a déjà commencé les préparatifs de cette réunion.

Le thème proposé : *Le rôle de l'intellectuel dans la formation d'une communauté mondiale*, insiste sur le développement du sens international de l'intellectuel catholique, ou encore les dimensions globales des problèmes de notre époque et l'attitude qu'il appartient aux intellectuels catholiques de prendre face à cette réalité. Le thème n'est pas, on le voit, non sans quelque parallèle avec celui de 1947 : *Le rôle de l'Intellectuel dans la chrétienté*. Des sous-questions seront traitées selon les lignes suivantes :

1. La Communauté mondiale et la vision chrétienne universelle.
2. Culture dans un monde qui s'unifie.
3. La Science au service de la Communauté humaine.
4. Un Corps politique à l'échelle mondiale.

En plus des sessions de l'assemblée, les participants pourront passer la Semaine Sainte à

## EN QUELQUES LIGNES...

**Deuxième Congrès mondial pour l'Apostolat des laïcs :** Le Secrétariat permanent pour les Congrès de l'Apostolat laïc a distribué des questionnaires en préparation du Second Congrès mondial pour l'Apostolat des laïcs, qui aura lieu à Rome, du 5 au 13 octobre 1957.

Le Comité permanent demande la collaboration de tous les groupes catholiques nationaux ou internationaux, officiellement reconnus d'Action catholique ou de nature religieuse, éducatrice, sociale ou charitable et travaillant dans un but apostolique. Le thème de base : « Le laïc dans la crise du monde moderne — responsabilités et formation », sera divisé, pour fins d'études, en trois sujets principaux : La mission de l'Eglise et la Mission des laïcs ; les responsabilités actuelles des laïcs et la formation de base à l'apostolat des laïcs. Ce dernier sujet sera lui-même traité en quatre commissions selon les milieux : Famille — Ecole et Groupements de Jeunes — Communauté paroissiale — Mouvements d'apostolat laïc.

**Centre international du film pour la jeunesse :** *Pax Romana* a été invitée à participer aux travaux du Centre international du film pour la jeunesse, créé à la suite d'une réunion tenue à Edimbourg, en septembre 1955. Les experts ont décidé, lors de cette rencontre, de créer un Centre international du film pour la jeunesse, fondé sur le principe d'une égale coopération entre organisations de l'industrie du cinéma et organisations qui s'occupent de l'éducation et du bien-être de l'enfance. Pendant une période préparatoire d'un an environ, ce Centre fonctionnera sous la direction d'un Conseil provisoire et sera doté d'un secrétariat restreint.

**Bulletin d'information latino-américain :** Le *Boletín Iberoamericano de Información* continuera d'être publié à Asunción, au Paraguay, sous la direction de M. Emilio Pracchia, ancien secrétaire-adjoint de *Pax Romana*-MIEC pour

Rome. Et le dimanche après l'assemblée, premier dimanche après Pâques, soit le 28 avril, sera réservé pour une excursion à Ostie. Le Movimento Laureati réservera des chambres à la Domus Mariae durant les sessions pour les participants. Il s'occupera si nécessaire des réservations et de l'établissement d'un programme complet des services religieux de la Semaine Sainte, en plusieurs langues.

Tous les intellectuels catholiques intéressés à l'œuvre de *Pax Romana* seront les bienvenus. Cependant, vu l'affluence à Rome au temps de Pâques, les fédérations sont priées d'envoyer les noms, du moins le nombre de leurs délégués au Foyer de *Pax Romana*, Piazza della Rovere 83, Rome, avant fin décembre 1956.

**Les Actes de l'Assemblée de Beyrouth (avril 1956),** mentionnés dans la dernière édition du *Journal*, seront disponibles en octobre prochain, au prix d'environ 6 fr. suisses. Les Fédérations et Amis désirant un exemplaire de ce volume contenant toutes les conférences données par les orateurs remarquables qui parlèrent à l'Assemblée, ainsi qu'un résumé des discussions, sont priés d'en réserver une copie auprès de l'« Union catholique des Intellectuels du Liban », adresse : Professeur Bichara Tabbah, rue Justinien, Beyrouth. Le livre intitulé : *La Culture et les cultures. Perspectives chrétiennes en Orient* ne paraîtra qu'en français.

l'Amérique latine. Le dernier numéro avait paru en 1956, trois ans après son établissement comme bulletin régional de l'Amérique latine.

Le Secrétaire général a été avisé de l'octroi d'une subvention qui permettra la parution du Bulletin durant une année et demie. Le Bulletin servira sûrement à la meilleure réalisation du programme latino-américain adopté lors de l'Assemblée interfédérale 1956. La publication servira aussi à la préparation de l'Assemblée interfédérale 1957 qui aura lieu en Amérique latine, ainsi qu'à la préparation et à la poursuite du travail des trois conférences régionales annuelles.

**Le catholicisme en Afrique du Sud :** Le rapport suivant est reproduit directement du *Bulletin d'information* du Secrétariat de Coordination des Unions nationales étudiantes (COSEC) :

« Une résolution demandant au Gouvernement sud-africain d'introduire la législation nécessaire à la ségrégation dans les universités a été adoptée à Bloemfontein, au récent Congrès de l'Afrikaanse Studentenbond (ASB), organisation étudiante raciste d'Afrique du Sud, appuyée par les quatre universités de langue « Afrikaans ».

« Une autre résolution demandant que soit « démasquée » la National Union of South African Students, non raciste, a été adoptée à l'unanimité. Parlant en faveur de cette résolution, M. T. Langley (président du conseil intérieur des étudiants de l'Université de Pretoria), a déclaré que les trois principaux ennemis de l'« Afrikanerdom » étaient le communisme, le libéralisme et le catholicisme.

« L'Eglise catholique romaine vise à dominer le monde, tout comme le communisme », a déclaré M. T. Langley. « Les catholiques, a-t-il ajouté, pratiquent dans leurs centres de missions, leurs écoles et leurs hôpitaux une fraternité entre blancs et noirs qui est plus dangereuse que celle prêchée par les communistes. »

